

Impôt sur le revenu—Loi

● (1230)

[Français]

M. Fontaine: L'honorable député de York-Ouest (M. Marchi), comme d'habitude, comme ses collègues, va nous parler, comme à chaque jour, comme à chaque période des questions, de particularités pour tenter de faire oublier aux Canadiens que nous avons 430,000 emplois. Les Canadiens, pendant l'été de 1984, ont compris notre message d'équilibre budgétaire. C'est cela qu'on leur livre aujourd'hui, monsieur le Président. Alors, ils ont compris notre message et aujourd'hui ils nous disent merci, ils nous disent: continuez, cela va bien. On a de l'appui des gens qui comprennent ce qu'est l'économie, pas des gens comme vous, des gens des chambres de commerce, des associations de gens d'affaires, des groupements d'économistes, de consommateurs en général, des gens d'affaires qui nous font confiance, qui investissent, qui ont engagé 430,000 personnes, cela est notre message, monsieur le Président, et nos réalisations. Alors, je n'ai pas à répondre à des questions particulières qui sont toujours là pour brimer notre gouvernement.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et observations est maintenant terminée. La parole est au député de Cochrane-Supérieur (M. Penner).

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, j'ai essayé de mon mieux de comprendre les arguments du député de Lévis (M. Fontaine). Sans doute essayait-il aujourd'hui de lancer une nouvelle école de pensée économique. Si c'est le cas, je doute que qui que ce soit d'autre ait envie d'y souscrire.

J'ai consacré un certain temps à l'analyse du projet de loi C-84. J'en suis arrivé à la conclusion inévitable que cette mesure va à l'encontre du mouvement vers une réforme de la fiscalité qui s'était lentement amorcé au Canada.

Lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) a présenté son budget, le 23 mai, il a déclaré à la Chambre des communes qu'il s'agissait d'un budget strict, mais équitable. Je conviens qu'il est strict. Il l'est en tout cas pour les économiquement faibles et la classe moyenne. Les députés qui soutiennent le gouvernement doivent se sentir un peu mal à l'aise devant les chiffres que le chef de l'opposition (M. Turner) a cités et que le député de York-Ouest (M. Marchi) a répétés selon lesquels un homme ou une femme qui gagne \$15,000 va devoir faire face à une hausse d'impôt cumulative de 36 p. 100 au cours des quatre prochaines années. Celui qui gagne \$15,000 se situe aux alentours du seuil de la pauvreté. Les députés peuvent très difficilement justifier pareille hausse. Il s'agit donc d'un

budget dur pour les économiquement faibles et la classe moyenne, mais qui accorde de gros avantages aux riches. Je reviendrai là-dessus un peu plus tard.

Je tiens à reconnaître certains mérites au ministre des Finances. Il a certainement contribué à la forte baisse de popularité de son parti et de son gouvernement. Il faut reconnaître qu'il a reçu l'aide de ses collègues du cabinet et certainement de son premier ministre (M. Mulroney).

Lorsque j'étais dans ma circonscription, pendant l'ajournement, j'ai parlé à un de mes concitoyens pour qui j'ai beaucoup de respect et qui m'a dit: «Vous savez, je n'ai pas étudié les sciences politiques ni l'économie». Il travaillait dans un autre domaine très important. Et il a ajouté: «Je me suis dit que si j'étais ministre des Finances et que si je préparais un budget, je n'irais certainement pas m'en prendre aux personnes âgées ou aux enfants».

Comme vous le savez, les personnes âgées se sont battues et ont gagné et il est inutile d'en dire plus à ce sujet si ce n'est qu'à la suite de cette erreur du ministre des Finances, de nombreux Canadiens pensent que le parti conservateur, qui est au pouvoir, désire s'attaquer au système de sécurité sociale qui a été édifié au cours des années. Même si les personnes âgées ont remporté la victoire, les enfants canadiens demeurent les grands perdants. Le projet de loi que nous avons adopté hier au sujet des allocations familiales permettra aux enfants de toucher un cent de plus par jour en 1986. Je précise qu'ils obtiendront un cent par jour, mais que s'ils achètent quelques sucreries, le gouvernement ira puiser dans leurs poches pour leur enlever toute leur petite monnaie.

Une voix: Les dentistes trouvent cela très bien.

M. Penner: Le parti conservateur ne va certainement pas dicter aux gens ce qu'ils doivent manger ou acheter. Le député qui vient de parler ne veut sans doute pas dire que cette mesure s'attaque au secteur de la confiserie.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Gormley) invoque le Règlement.

M. Gormley: J'ai écouté le député avec beaucoup d'intérêt. Il a parlé du projet de loi C-70 ainsi que motions, voies et moyens. Je me demande s'il a l'intention d'en arriver au fait et de parler du projet de loi C-84 avant que son temps de parole n'expire.

Le président suppléant (M. Paproski): Je connais le député, car nous sommes tous deux de la classe 68. Je sais qu'il connaît la règle de la pertinence. Je suis sûr qu'il en arrive au fait.